



Mercredi 3 juin 2026

Séjour de randonnée entre l'Estaque et Aubagne

Les Randonneurs de l'Harmas proposent un séjour de 3 jours en itinérance sur le chemin de Marie-Madeleine entre l'Estaque et Aubagne du lundi 12 au mercredi 14 octobre 2026.

Les trajets aller et retour se feront en train et il n'y aura pas de portage des bagages (voyage en autonomie avec le sac à dos).

Parcours pédestre

Le départ du parcours de randonnée pédestre débutera le lundi 12 octobre en matinée de la gare de l'Estaque et s'achèvera le mercredi 14 octobre dans l'après-midi à la gare d'Aubagne.

La distance totale parcourue durant ces 3 jours de marche étant d'environ 55 kilomètres et le dénivelé cumulé d'approximativement 1200 mètres ce séjour s'adresse donc à des randonneurs confirmés.

Hébergement et restauration

Ce séjour étant en itinérance les hébergements se feront chaque soir dans un établissement différent.

Les repas du soir et les petits-déjeuners seront pris dans les hébergements (demi-pensions prévues).

Tarif

Le coût de ce séjour est d'environ 200 € par personne pour les hébergements en demi-pensions, auquel il conviendra d'ajouter les pique-niques ainsi que les trajets en train entre Orange et l'Estaque à l'aller et entre Aubagne et Orange au retour.

Des acomptes intermédiaires (réclamés éventuellement par les hébergeurs) seront vraisemblablement demandés aux participants. Le montant de ces acomptes et la date à laquelle ils seront réclamés seront communiqués dès que connus et le solde se fera en fonction des exigences de chaque hébergeur.

Modalités d'inscription

En raison des capacités d'hébergement limitées le nombre de participants à ce séjour est limité à 16 personnes. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 26 juin 2026. Les inscriptions se feront directement par téléphone auprès d'Annette Ducloux, organisatrice de ce séjour (06 68 64 77 22), et le bulletin d'inscription ci-dessous complété et signé devra être transmis à la présidence des Randonneurs de l'Harmas avec un chèque de caution de 40 € (encaissé en cas de désistement à moins de 15 jours du départ).

Une réunion d'information destinée aux participants aura lieu quelques semaines avant le départ (pas de date arrêtée à ce-jour).

✂-----

Bulletin d'inscription au séjour entre l'Estaque et Aubagne

Noms :	Prénoms :	Date et signature